

9°. Telles sont les doctrines qui ont appartenu au méthodisme-wesleyen jusqu'à la vieillesse de Wesley. Il les abandonna dans ses dernières années, en apparence avec quelque difficulté, puisque son panégyriste, Fletcher, se charge d'en faire l'apologie : "J'admire, dit-il, la candeur d'un vieillard selon le cœur de Dieu, qui, au lieu de maintenir une vieille bénédiction, vient, comme un enfant, l'avouer devant ses prédicants qu'il est de son intérêt de rassurer." Voilà, sans doute, une apologie caractéristique.

10°. La manière dont Wesley, après s'être assuré de ses prédicants, purifia son système religieux de la corruption de la secte antinomienne, fut celle-ci : il inventa un double mode de justification ; l'un sans repentir, sans amour de Dieu, ou autre œuvre ; l'autre exigeait ces œuvres. Le premier était pour ceux qui mourraient aussitôt après leur prétendue expérience d'une foi qui sauve (saving faith), le second pour ceux qui ont le temps et l'occasion de pratiquer ces œuvres. A ce propos l'observation suivante d'un célèbre théologien catholique n'est pas moins frappante qu'elle est juste et correcte. La voici : "Pour ne rien dire de plus du système, un Néron et un Robespierre pouvaient en conséquence être établis dans la grâce de Dieu et dans le droit au royaume de la pureté infinie, sans un acte de repentir sur leurs énormités, ou sans un acte de foi en Dieu."

11°. Ainsi, votre vénérable Wesley n'avait pas moins d'environ une demi-douzaine de garnitures d'opinions religieuses, qu'il adoptait, chacune à son tour, et qu'il proclamait comme la vraie foi. Il les trouva toutes successivement dans les Saintes-Ecritures ; et comme il les abandonna toutes, il trouva dans les Ecritures que sa nouvelle opinion était vraie et que sa profession de foi précédente était fausse. Il était sincère dans chaque profession de foi ; l'aveu de son changement le prouve, et démontre aussi deux choses : 1. La facilité avec laquelle on peut baser sur l'interprétation individuelle de l'Ecriture, un nombre indéterminé de persuasions religieuses ; 2. La puissance et en même temps l'insuffisance de la sincérité personnelle pour justifier une profession quelconque de foi et pour protéger l'individu contre les dangers incessants de l'erreur.

12°. Malgré le sentiment intime de l'instabilité et de l'incertitude des différentes opinions religieuses qu'il professa successivement, Wesley était extrêmement libéral à vouer à un éternel châtiment tous ceux qui différaient d'opinion avec lui sur quelque point de croyance que ce fût. C'est ainsi qu'il vouait à la damnation : 1. Tous ceux qui sont sous le poids de plusieurs

sortes de  
les con-  
qui n'o-  
fiera à  
gnait à  
enfer,  
l'avoue-  
rante e-  
dit en  
doctrin  
Métho-  
avait e-  
une fa-  
des an-  
VÉNÉ-  
13  
"Nou-  
justifi-  
qu'il e-  
ensei-  
surtou-

14  
que l-  
n'aya-  
plusie-  
à-dire  
Cette  
schis-  
devin-

Si  
des e-  
sur l-  
mais

W  
form-  
thod-